

SITE DE L'ÉCLUSE 16 DU VERSANT SAÔNE, DITE DE CRUGEY (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or

Crugey

bief 16 du versant Saône

Dossier IA21003688 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Elle est construite en moellons enduits et couverte d'une toiture en tuiles mécaniques. Pignon droit : superposition d'une fenêtre rectangulaire et d'une fenêtre en plein-cintre. Pignon gauche : fenêtre semi-circulaire. Façade arrière : fenestron avec pierre d'écoulement de l'évier. Accès au soubassement par des portes sur la façade postérieure. Extension agricole sous appentis contre la façade latérale dont elle occupe toute la largeur (mêmes matériaux que la maison). Puits à proximité. En amont du site d'écluse, un aqueduc de 2 mètres de large permet le passage de la Vandenesse vers l'Armançon rive gauche. Cet aqueduc est maçonner et est signalé sur le chemin de halage par des garde-corps en métal.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, enduit

Toit : tuile mécanique

Etages : étage de soubassement, étage en surcroît

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, aqueduc

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue aval du site d'écluse 16.

21, Crugey, lieudit : bief 16 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102235NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Le paysage en amont du site d'écluse 16. Sur la gauche, l'église et le presbytère de Crugey.
21, Crugey, lieudit : bief 16 du versant Saône**

N° de l'illustration : 20122102233NUC4AQ

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



L'aqueduc du site d'écluse 16.

21, Crugey, lieudit : bief 16 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102240NUC4AQ

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine